

AIN PÊCHE

Un directeur pour remettre à flot la Fédération de pêche de l'Ain

La nomination d'Aurélien Bornet clôture une longue période de vacance et de confusion des pouvoirs. Un grand chantier l'attend en 2016.

« **J'**ai transformé le bénétariat en salariat », résume Aurélien Bornet, en plaisantant à peine. Vrai qu'à 34 ans, le nouveau directeur de la Fédération de pêche de l'Ain, a toujours vécu « dans l'eau » comme il dit : pêcheur depuis sa tendre enfance à Champfromier, ingénieur eau et environnement, administrateur de la société Pêche protection vallée de l'Ain...

Prenez vos cartes 2016 !

Les cartes de pêche 2016 sont disponibles sur le site spécifique de la fédération nationale. Pour la dernière année, vous pouvez encore les trouver chez les dépositaires. En 2017, il faudra obligatoirement passer par Internet. Bonne nouvelle : les tarifs restent inchangés. Pour 74 €, vous lancez le bouchon dans tous les cours d'eau du département, ou presque. En effet, 44 sociétés sur 66 ont signé l'accord de réciprocité. Pour 95 €, vous pêchez partout en France, sous réserve de réciprocité entre les associations.

NOTE www.cartedepêche.fr

Aurélien Bornet officie depuis l'automne. Il remplace... personne. Sa nomination clôture une longue période de vacance et de confusion des pouvoirs. Depuis que les rivières passent sous les ponts, les pêcheurs de l'Ain se sont habitués à fonctionner sans directeur. Ou alors avec des « faisant office de », au risque de susciter une gestion à la vacarme-je-te-pousse, les petits arrangements entre amis et les bisbilles qui vont avec. Inimaginable pour une entreprise de quatorze salariés, qui fédère la bagatelle de 66 associations et 32 000 adhérents ! Son directeur mesure déjà le fossé existant entre le statut de bénévole et celui de salarié

manager. Le président Marc Rollet et le conseil d'administration lui ont tracé une feuille de route longue comme ça.

Lever les barrages en tous genres

Les priorités ? D'abord, « assainir l'ambiance et rapprocher les gens ». Ensuite, mener à bon port l'inventaire des cours d'eau, répertorier les populations piscicoles, leur géomorphologie et l'état du milieu aquatique. Un travail d'Hercule (ou de Neptune) en jachère depuis deux ans ! Et puis, valoriser les parcours de pêche, promouvoir la discipline dans les écoles et auprès

du grand public, développer les actions pédagogiques, assurer son rôle de défenseur et de sentinelle de l'environnement, se poser en interlocuteur incontournable dans les négociations sur l'usage de

l'eau, avec les électriciens et les irrigants notamment... Aurélien Bornet devra aussi proposer et superviser les travaux à réaliser d'ici 2018. Objectif : araser les nombreux obstacles (moulins, seuils divers...) qui entravent la libre circulation du poisson. L'écueil le plus dangereux ? Peut-être les bâtons que les pêcheurs se mettent dans les roues au fil de leurs querelles insubmersibles. Les élections auront lieu en mars. De la friture sur la ligne en perspective.

Marc Dazy
marc.dazy@leprogres.fr



■ Photo Marc DAZY

BOURG-EN-BRESSE

Des Renault Trucks blindés pour la Banque de France

Renault Trucks vient de livrer à la Banque de France « plusieurs T430 en configuration porteur 6X2 », annonce le constructeur. Assemblés sur le site de Bourg-en-Bresse, les châssis-cabines ont nécessité



■ Photo Noël BOUCHUT

des mois de développement avec des partenaires spécialisés. « Nous avons par exemple protégé les véhicules par un blindage spécifique mais aussi modifié leur empattement pour les rendre le plus maniable possible, explique le manager des ventes, Bruno Carrara. Ils sont destinés à pénétrer dans des bâtiments souvent anciens avec des entrées très étroites. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour la suspension pneumatique intégrale, de manière à pouvoir abaisser le véhicule lorsque la hauteur de plafond est limitée. » Discret sur le côté technique, Renault Trucks reste discret sur la transaction. Le nombre de véhicules et le montant du contrat n'ont pas été dévoilés.

M. D.

BOURG-EN-BRESSE

Simple rappel à la loi pour les militants de Solidarité migrants



■ Banderolles du collectif solidarité migrants. Photo Sébastien GIRARD

« Solidaires... mais pas délinquants », c'est le message que le collectif Solidarité migrants a voulu faire passer. Près de cinquante personnes ont bravé la pluie ce jeudi matin, pour soutenir les sept militants qui ont eu droit à un rappel à la loi à la Maison de la justice et du droit. Il leur était reproché d'avoir investi en mai 2015, une propriété de la mairie pour loger des migrants. Les militants concernés par ce rappel à la loi craignaient que ce soit inscrit dans leur casier judiciaire. Finalement, il n'en est rien. « Il y avait une vraie volonté, des deux côtés, d'en rester là », ont lâché les activistes à leur sortie de la Maison de la justice et du droit. Ils ont avoué que, « si le contexte n'évolue pas », ils continueraient à réquisitionner des maisons pour y installer des migrants. Ce rassemblement était aussi une façon de continuer à diffuser leurs idées.